

Vullierens

PECC

Atelier participatif du 7 octobre 2025

GEA valotton et chanard SA architectes-urbanistes FSU

Vullierens | 25006_PECC | 08_rapports_ges | Atelier_participatif | 25006_20250923_Atelier_participatif



Ordre du jour

01 Accueil par la Municipalité

02 Présentation de la démarche

03 Etat des lieux et diagnostic


04 Déroulement de l'atelier

05 Synthèse des résultats

06 Suite du PECC

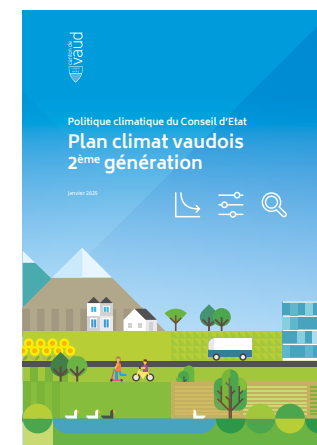
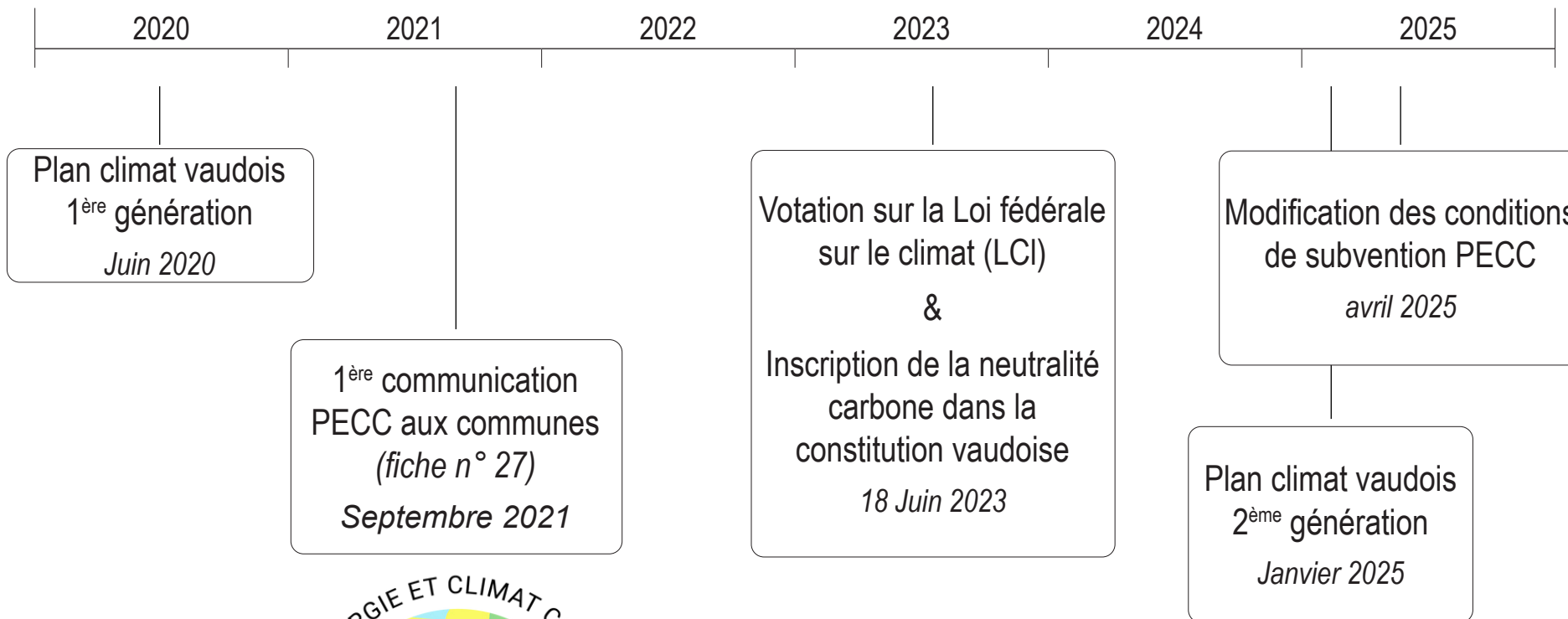


01 | Accueil par la
Municipalité

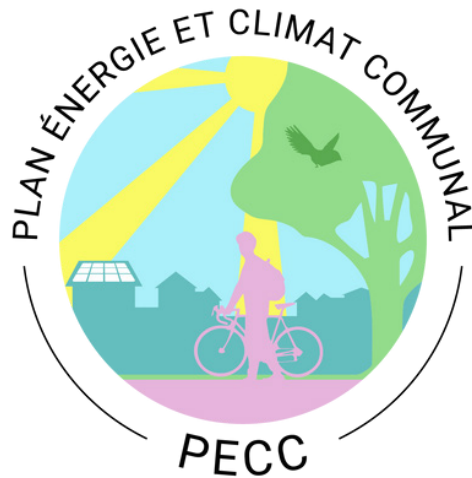


02 | Présentation de la démarche

Origine | Plan climat vaudois



Plan Energie et Climat Communal (PECC)



Objectifs

- Mise en oeuvre de la fiche n°27 du plan climat vaudois 2020
- **Faciliter la mise en place d'un plan climat pour les petites communes** sans personnel dédié à l'énergie ou au climat et non labellisées Cité de l'Énergie
- Obligation de mandater un professionnel et s'engager à la **mise en œuvre de 10 actions dont 3 obligatoires sur 4 ans.**

Etapas

- **Réaliser un diagnostic** énergétique, climatique et de biodiversité du territoire
- **Définir** une vision et **des objectifs** pour réduire les émissions de GES et adapter le territoire aux changements climatiques
- **Mettre en oeuvre des actions concrètes** pour remplir les objectifs fixés.

Outils

Analyse

- Profil climatique (en ligne)
- Bilan carbone simplifié
- Fiches d'adaptation par région

Elaboration du PECC

- Modèle de rapport à compléter
- Catalogue de fiches d'action

Profil climatique des communes vaudoises Liens utiles ▾

canton de **vaud** Office cantonal de la durabilité et du climat
Direction de l'énergie

Accueil Energie ▾ Mobilité ▾ Adaptation climat ▾ Divers ▾

Sélection des communes

Vullierens x

Importer des communes ⓘ

Fichier de communes ^

Tout télécharger ⓘ

Téléchargement prêt!

Carte interactive des communes ⓘ

Données disponibles ⓘ

- ⚡ Électricité ▾
- 💧 Gaz naturel ▾
- 🏠 Chaleur bâtiments ▾
- 📄 Subventions bâtiments ▾
- 🚶 Mobilité ▾
- 🔥 Adaptation climat ▾

DGE-DIREN @ 2025

Bilan_carbone_Vullierens_à_remplir...

Accueil Insertion Dessin Mise en page Formules Données Révision Affichage Automatiser Aide

Calibri 12 A A

Choisissez l'unité

Catégorie	Quantité	Unité
Données Administration		
Vullierens		
Énergie d'exploitation des bâtiments du patrimoine communal		
Consommation annuelle d'énergie des bâtiments du patrimoine administratif - Administration, équipements collectifs, écoles, terrains de sport, ...		
Chauffage et eau chaude sanitaire		
Mazout	-	Choisissez l'unité
Gaz naturel	-	Choisissez l'unité
Bois (bûches, copeaux, pellets)	-	Choisissez l'unité
Solaire thermique	-	Choisissez l'unité
Pompe à chaleur	-	Choisissez l'unité
Chauffage à distance	-	Choisissez l'unité
Électricité		
Production photovoltaïque	-	Choisissez l'unité
Consommation annuelle d'énergie des bâtiments du patrimoine financier - Logements, biens de rendement, ...		

Introduction Données générales Données Territoire Résultats Territoire Méthodologie Territoire Données Administration

Accessibilité : consultez nos recommandations

Évolutions climatiques en cours et attendues et impacts sur le Plateau

Les changements climatiques sont déjà visibles et vont se renforcer à l'avenir. La Suisse et le canton de Vaud ne font pas exception. En Suisse, la hausse des températures a déjà atteint +2.5°C, soit nettement plus que la moyenne mondiale (c'est notamment dû au caractère montagneux de notre pays).

Dans les grandes lignes, la situation dans le canton de Vaud est comparable à celle envisagée au niveau national. Le territoire se compose des principales zones géographiques du pays : Jura; Plateau; Alpes et Préalpes; Agglomérations. Cette diversité géographique implique des conséquences différenciées en fonction des régions.

Cette fiche d'informations présente les principales évolutions climatiques attendues et leurs principaux impacts sur le territoire pour le Plateau.

Les régions climatiques du Canton de Vaud

- Jura
- Plateau
- Agglomérations
- Préalpes
- Alpes

Évolutions climatiques attendues sur le Plateau²

Connaissez-vous la vulnérabilité de votre territoire aux changements climatiques ?

Sans mesures de protection du climat, les principaux changements climatiques attendus sur le Plateau d'ici 2050 se caractérisent par une hausse des températures et du nombre de journées tropicales, ainsi qu'une augmentation de l'intensité et de la fréquence des épisodes de fortes précipitations.

Ces évolutions sont déjà en cours et nécessitent une action pour 1) limiter les émissions de CO₂ et 2) s'adapter aux impacts concrets de ces évolutions sur le territoire.

Température

Entre 1975 et 1995 : + 0,9°C
2035 : + 2,1°C*
2050 : + 2,3°C*

*Par rapport à 1995

Jours tropicaux (T_{max} ≥ 10°C)

1995 : 8 jours/an
2035 : 16 jours/an
2050 : 26 jours/an

Épisodes de fortes précipitations

Plus intenses et plus fréquents

Jours d'hiver (T_{max} sous 0°C)

1995 : 21 jours/an
2035 : 13 jours/an
2050 : 10 jours/an

Période de végétation

+ 2 à 4 semaines depuis 1960

L'été caniculaire de 2015 a battu des records de températures. Ces conditions devaient être la norme d'ici 2050.

Outils

Analyse

- Profil climatique (en ligne)
- Bilan carbone simplifié
- Fiches d'adaptation par région

Elaboration du PECC

- Modèle de rapport à compléter
- Catalogue de fiches d'action

Fiches Transversales	
1	Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité
2	Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité
3	Former les élu-e-s et le personnel communal
→ 4	Favoriser l'engagement et la participation de la population
5	Acheter de manière sobre en carbone
6	Réduire, réutiliser et recycler les déchets
7	Organiser et accueillir des manifestations responsables
8	Rénover et construire de manière durable les bâtiments publics
9	Promouvoir une alimentation locale et durable
Fiches Energie & Mobilité	
10	Assurer la conformité énergétique et encourager l'efficacité énergétique des bâtiments privés
→ 11	Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments communaux
12	Réduire la consommation de l'éclairage public
→ 13	Planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal
14	Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable
15	Développer la production d'électricité photovoltaïque
16	Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piétons et les vélos
16b	Promotion des transports publics
Fiches Adaptation aux changements climatiques	
→ 17	Renforcer la biodiversité pour accompagner les changements climatiques
18	Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
19	Gérer les cours d'eau en tenant compte des changements climatiques
20	Prévenir et gérer les dangers naturels
21	Protéger la santé des habitants des atteintes dues à la canicule
22	Protéger les sols
23	Valorisation de l'eau



PECC
Plan énergie et climat communal
Fiches d'action climat

17

Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques

Les changements climatiques augmentent la pression sur les écosystèmes et modifient le microclimat des espaces bâtis. Selon la nature des surfaces, leur perméabilité, la profondeur des sols et le type de couverture végétale, l'impact des canicules ou des crues peut être réduit. En tant que propriétaires ou gestionnaires de milieux naturels, d'arbres ou de surfaces publiques, les communes peuvent agir sur leur qualité, quantité et distribution afin de renforcer la biodiversité.



LIENS AVEC LE PLAN CLIMAT VAUDOIS



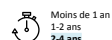
LIENS AUTRES FICHES



BASES LÉGALES

art. 5 de la LPNMS

IMPLICATIONS POUR LA COMMUNE



Moins de 1 an
1-2 ans
2-4 ans



Simple
Moyenne
Élevée



Basses
Moyennes
Élevées

Objectifs

Connaître et protéger les espaces de biodiversité.

Préserver et renouveler le patrimoine arboré.

Favoriser la biodiversité dans les milieux offrant un potentiel d'amélioration pour leur qualité (revitalisation et extensification).

Offrir des habitats pour la faune et la flore.

Recréer des surfaces vertes.

3 bonnes raisons de le faire

Diminuer les coûts liés aux dégâts de crues, de ruissellement et de gestion des eaux claires

Les changements climatiques induisent une augmentation des épisodes de crues et des risques d'inondation (voir [fiche](#)). Désimpermeabiliser les sols dans l'espace construit permet aux eaux claires de s'infiltrer (au lieu de rejoindre les STEP et les surcharger dans leur exploitation) et de limiter les dégâts. Cela permet également de restaurer les sols et de permettre à nouveau leur végétalisation (voir [fiche](#)).

Lutter contre les îlots de chaleur

La végétalisation des espaces construits et une gestion optimisée des espaces verts et des allées d'arbres permettent d'apporter de la fraîcheur dans des périmètres bétonnés que ce soit dans les préaux d'école ou sur la place du village, par exemple.

Préserver la qualité de vie des habitant-e-s

Des espaces verts riches et diversifiés apportent une plus-value paysagère et améliorent la qualité de vie dans le périmètre communal tout en contribuant à la préservation de la biodiversité.

Marche à suivre

La réalisation de cette fiche se fait au travers de trois leviers:

Travaux publics

1. Évaluer les synergies et coordination possibles avec les associations et les communes avoisinantes.
2. Faire un premier état des lieux de la biodiversité au niveau communal en établissant l'un des diagnostics suivants:
 - Inventaire du patrimoine arboré.
 - Inventaire des surfaces communales vertes dans l'espace bâti (cours d'écoles, places, cimetières, bords de route).
 - Inventaire des hirondelles, martinets, chauves-souris.

3. À partir de l'inventaire, identifier les secteurs prioritaires et définir les potentiels d'amélioration. Une carte de la canopée et des températures au sol de votre commune peut être demandée au Canton.

4. Choisir deux ou trois projets à réaliser sur la durée du PECC (végétalisation d'une cour d'école, plantation d'arbres, mesures de conservation pour la faune du bâti, etc.), en tenant compte des principes détaillés au verso.

Plan d'aménagement et réglementation

5. Ajouter au moins une disposition complémentaire aux exigences légales dans les règlements et/ou plans d'aménagements (règlement de protection/plan de classement des arbres, directives internes pour délivrer les permis d'abattage, etc.).

Gestion des espaces publics

6. Mettre en place les mesures appropriées pour ces projets.
7. Former un-e employé-e communal-e en « [Gestion des espaces verts](#) » ou « [Gestion du patrimoine arboré](#) » (CEP).

Pistes d'actions

Une commune peut agir par ses travaux, son plan d'aménagement et sa réglementation et ses pratiques de gestion, par exemple:

Travaux publics

Lors de projets et de la réalisation de travaux sur des parcelles communales ou l'espace public, il est important de tenir compte des principes suivants:

- Préserver les sols naturels ou au moins garantir la perméabilité;
- Limiter les atteintes physiques (érosion, compaction);
- Restaurer les sols dégradés (par exemple via un apport de compost);
- Reverdir les espaces là où cela est possible ou pertinent. Par exemple dans les espaces scolaires, places publiques, ronds-points, trottoir, parking:
 - Privilégier des espèces résistantes à la sécheresse, si possible indigènes;
 - Adapter les aménagements à la nature du sol;
 - Interconnecter entre eux les espaces verts et ouverts.
- Désimpermeabiliser les espaces construits pour permettre l'infiltration d'eau et augmenter leur profondeur utile pour les plantations.

Plan d'aménagement et réglementation

- Affecter en zone de verdure ou zones protégées les surfaces de valeurs pour la biodiversité (haie vive, étang, etc.);
- Actualiser ou réviser le plan et règlement de protection du patrimoine arboré (art. 5 de la LPNMS);
- Adapter les règlements d'aménagements ou de police de construction pour réserver des surfaces ou introduire des dispositions en faveur de la biodiversité (% min de surfaces perméables végétalisées, etc.);
- Adapter les règlements d'utilisation des jardins communautaires.

Gestion des espaces publics

- Mettre en place une [gestion différenciée](#) des places publiques et espaces verts communaux:
 - Diminuer l'utilisation d'herbicides;
 - Mettre en place des fauches tardives;
 - Laisser des zones refuges pour la faune et la flore;
 - Revoir la taille des arbres pour augmenter l'ombrage au sol.
- Former le personnel.

Pour aller plus loin

→ Encourager les propriétaires privés à agir

- Sensibiliser sur les bonnes pratiques;
- Promouvoir des outils tels que la [Charte des jardins \(formulaire et liste d'actions\)](#);
- Utiliser le fonds sur le climat et/ou la durabilité (voir [fiche](#)) pour soutenir les projets privés.

Mettre en place une démarche intercommunale de type [Contrat corridors](#) pour permettre le déplacement de la faune et de la flore entre les espaces verts.

Évaluer l'intérêt d'une certification « verte », de type VilleVerte.



Soutien

Des subventions cantonales peuvent être allouées pour:

- La gestion des milieux d'importance régionale ou locale portées aux inventaires cantonaux;
- Les inventaires: du patrimoine arboré; des espaces verts dans l'espace bâti; des hirondelles, martinets et chauves-souris;
- La pose de nichoirs pour les hirondelles, martinets ou chauves-souris;
- La plantation de haies ou d'arbres et l'aménagement de surfaces pour la biodiversité aux abords des établissements scolaires;
- L'entretien d'arbres remarquables d'importance régionale;
- Des certifications type « [Ville Verte](#) ».

Le Canton peut apporter un soutien technique pour la réalisation des inventaires, la réalisation de certains projets communaux (notamment en lien avec les établissements scolaires) et la pose de nichoirs pour la faune du bâti.

La [boîte à outils « Nature et Paysage »](#) pour les communes regroupe informations et exemples pratiques.

Les formations suivantes sont données au CEP: « [Gestion des espaces verts](#) » ou « [Gestion du patrimoine arboré](#) ».

Exemples

Saint-Prex: Entretien différencié sur des parcelles communales, démarche en cours pour le label Ville Verte

Contact : **Philippe Lenoir**, municipalite@st-prex.ch – Tél. 021 823 01 01

Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut: Plusieurs projets dont la plantation d'[arbres fruitiers](#) ou d'[arbustes indigènes](#).

Contact : **Cindy Ramel**, nature@gruyerepaysdenhaut.ch – Tél. 026 924 76 93

Parc Jura Vaudois: Soutien pour la [plantation d'arbres](#), actions pour la [biodiversité](#), pose de nichoirs, soutien à la gestion des espaces verts, etc.

Contact : **Valérie Collaud**, info@parcjuravaudois.ch – Tél. 022 366 51 70

Plus d'informations

Le [Guide des espaces verts et ouverts](#) du label Cité de l'énergie et des [feuilles d'information](#) du label Ville Verte donnent des pistes d'actions à mettre en œuvre.

Quand la ville surchauffe (OFEV), [Étude nos arbres](#) (Genève).

Biodiversité dans les communes, [exemples pratiques](#) (Association des Communes Suisses).

Les associations de protection de la nature (Pro Natura, WWF, etc.) peuvent fournir un soutien.



Plan d'Action Biodiversité: [fiche S8](#).



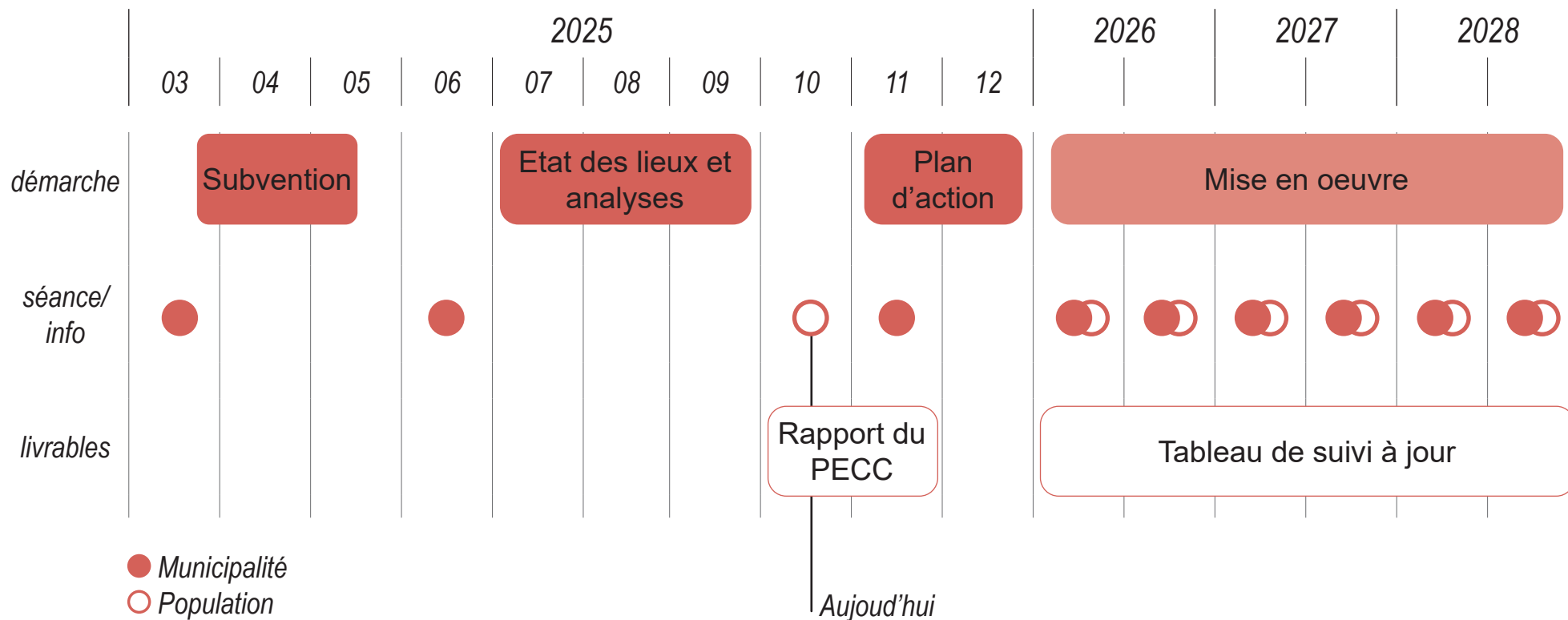
Personne de contact

E. Cachelin, DGE-Biodiv
Elodie.cachelin@vd.ch – Tél. 021 557 86 50

Légende des icônes



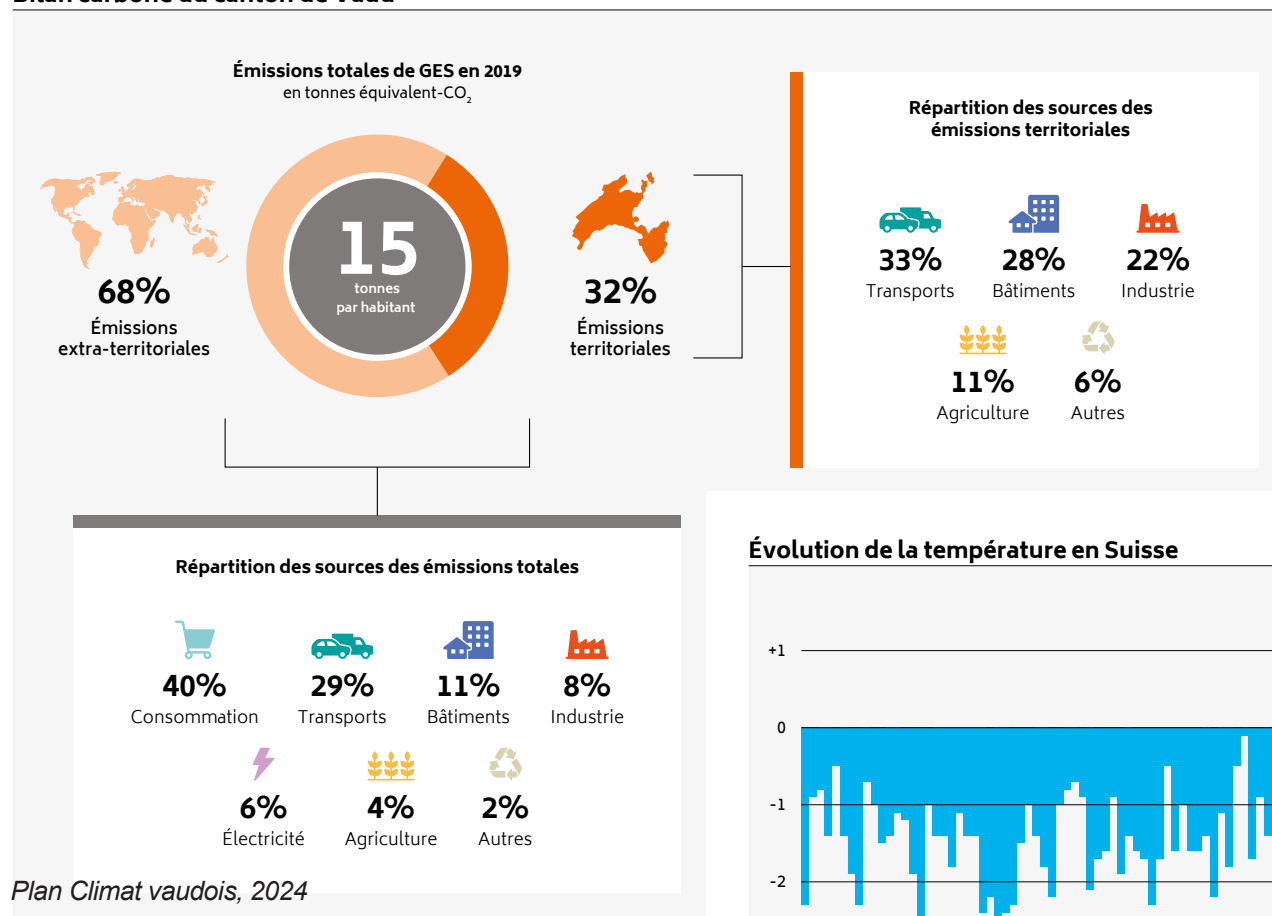
Calendrier et démarche



The background of the slide features several thick, wavy, orange lines that create a sense of movement and depth. These lines are scattered across the white background, with some forming partial circles or arcs and others being more irregular, flowing shapes. The overall aesthetic is clean and modern.

03 | Etat des lieux et diagnostic

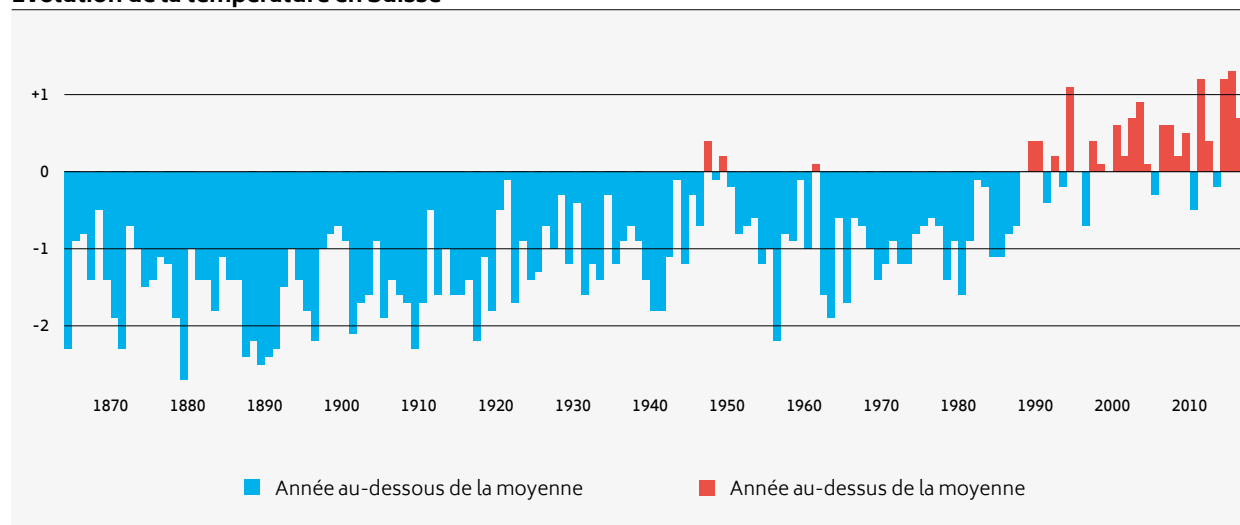
Bilan carbone du canton de Vaud



Constats

- émissions totales de GES à 15 tonnes par an et par habitant
- > 2/3 d'émissions extra-territoriales
- majoritairement issues de la consommation et des transports internationaux
- niveau bien supérieur aux objectifs du Plan climat vaudois et de la Constitution cantonale

Évolution de la température en Suisse

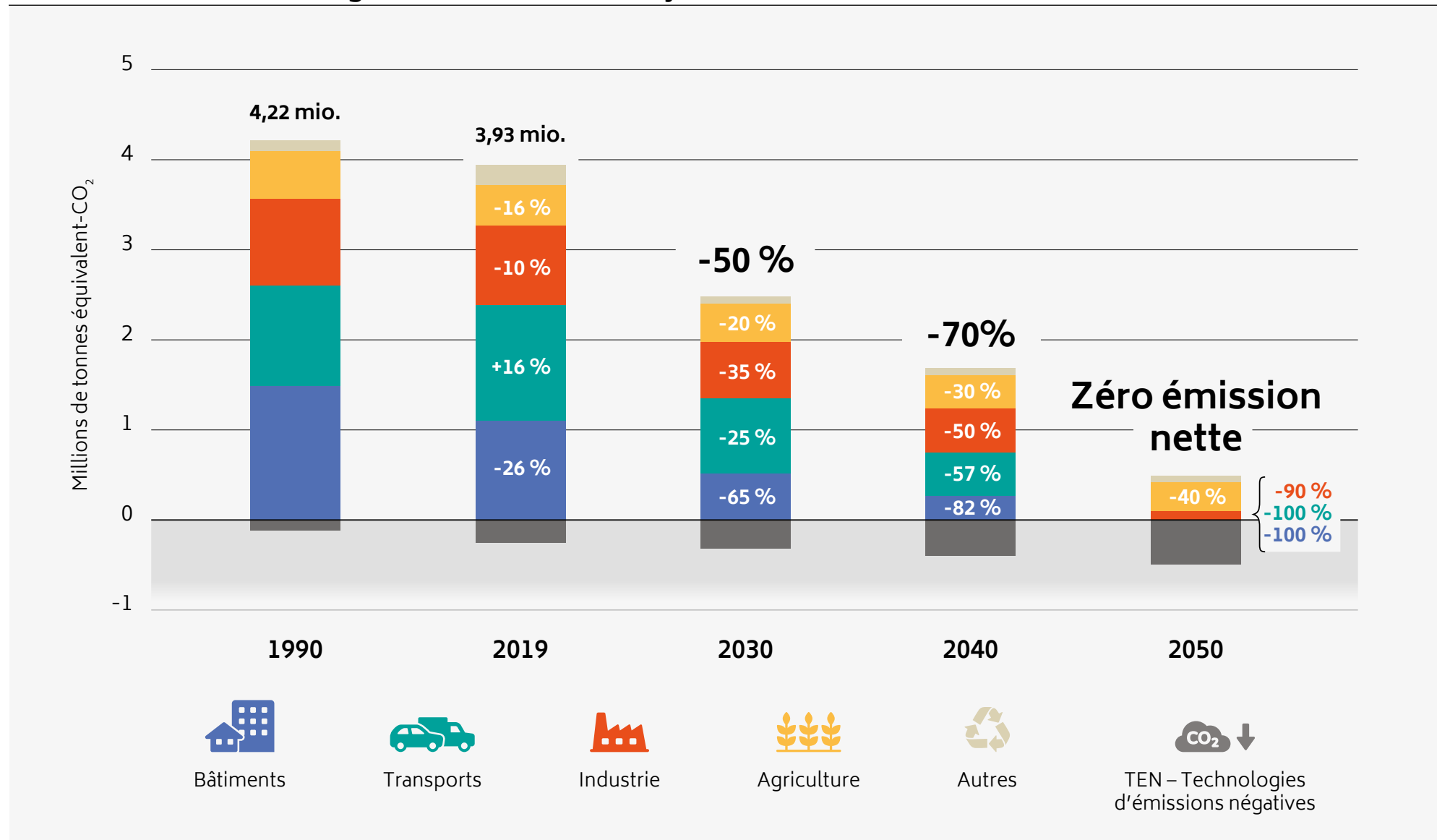


Plan Climat vaudois, 2024

Objectifs de réduction des GES | neutralité carbone (2050)

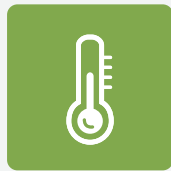


Émissions territoriales de gaz à effet de serre et trajectoires sectorielles



Enjeux et risques croissants en termes de :

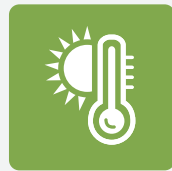
- accentuation des fortes chaleurs
- accroissement de la sécheresse
- aggravation du risque de crues
- modification de l'activité des tempêtes et de la grêle
- augmentation des fortes précipitations
- paramètres climatiques impactant la biodiversité
- propagation d'organismes nuisibles, maladies et espèces animales exotiques



Température

Entre 1975 et
1995 : + 0,9° C
2035 : + 1,2° C *
2060 : + 2,3° C *

* Par rapport à 1995



Jours tropicaux (T max ≥ 30° C)

1995 : 8 jours/an
2035 : 16 jours/an
2060 : 26 jours/an



Épisodes de fortes précipitations

Plus intenses et plus
fréquents



Jours d'hiver (T reste sous 0° C)

1995 : 21 jours/an
2035 : 13 jours/an
2060 : 10 jours/an



Période de végétation

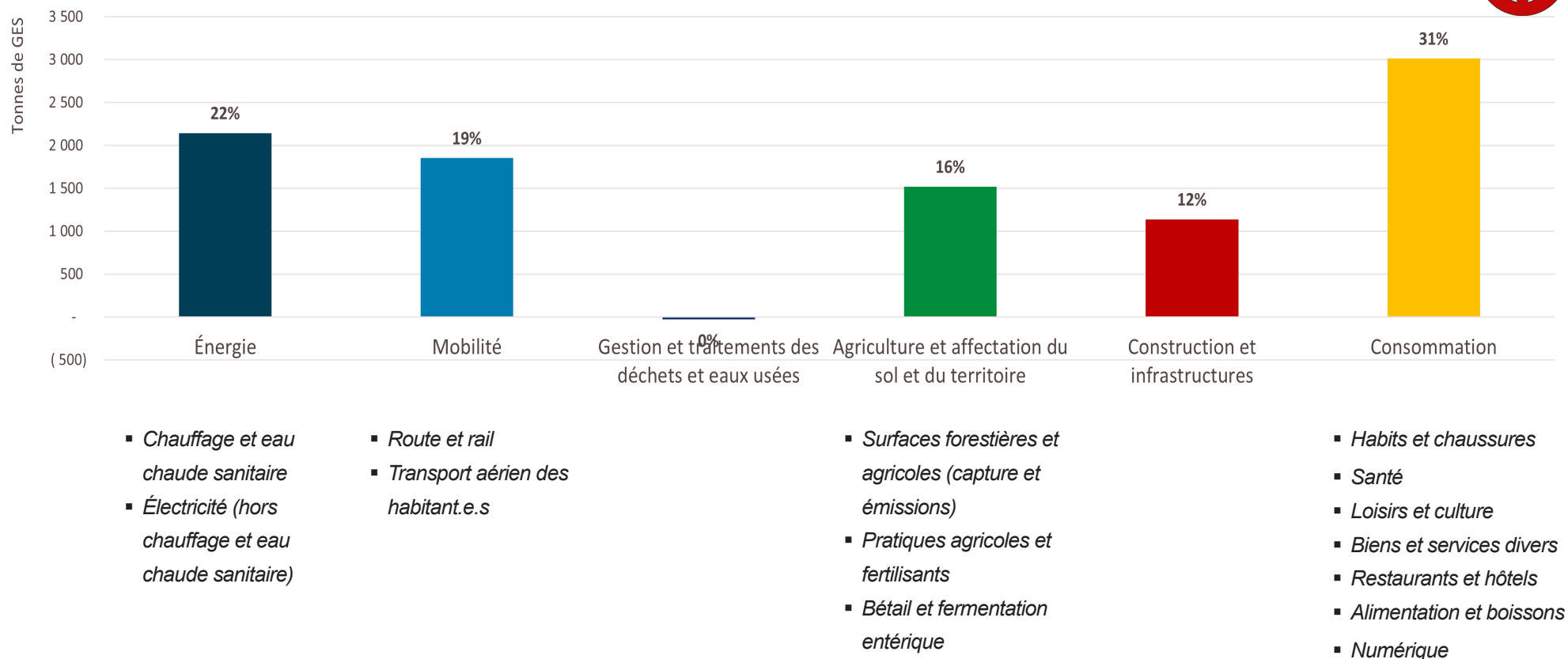
+ 2 à + 4 semaines
depuis 1960

Plan Climat vaudois, 2024

1 Depuis la période de référence préindustrielle. MétéoSuisse, [Décennie la plus chaude depuis le début des mesures, 18.01.2021](#)

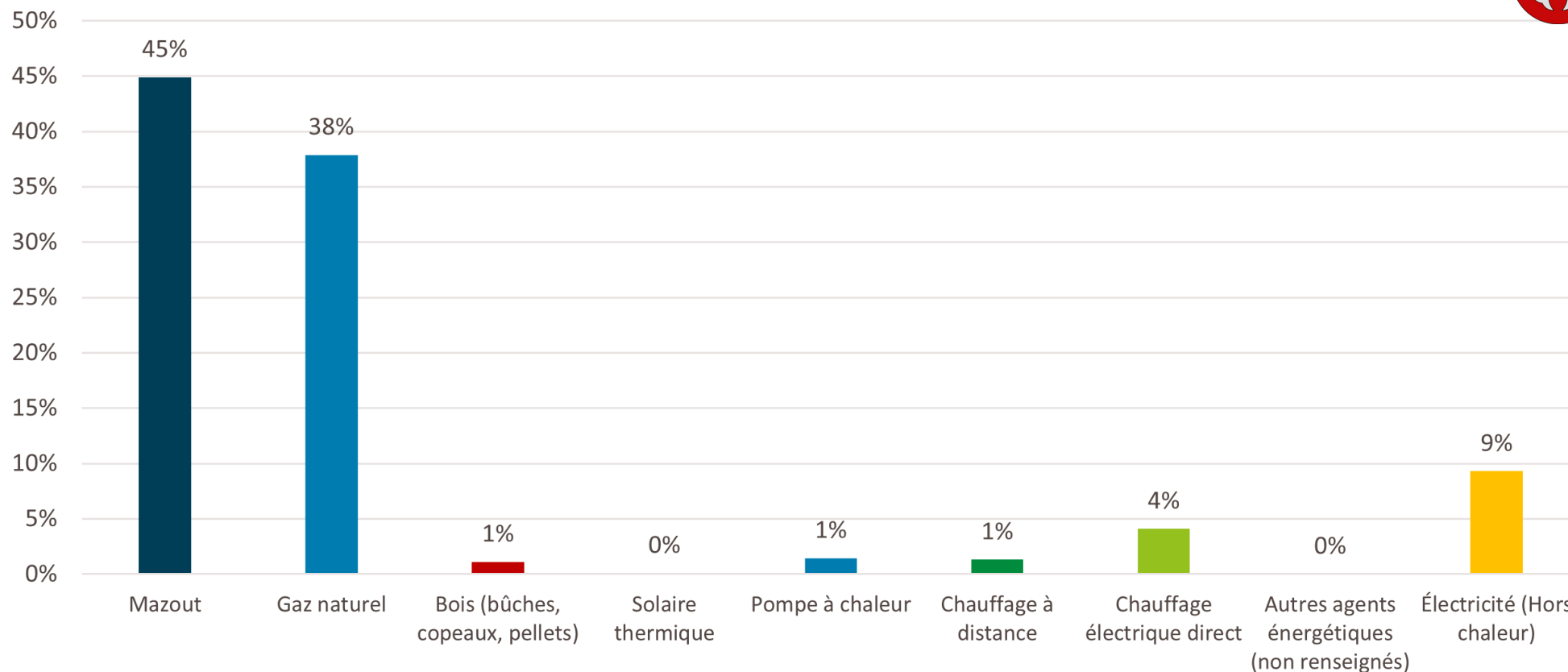
2 Données pour la station météorologique de Payerne, représentative du Plateau vaudois, selon le scénario climatique RCP 8,5 de MétéoSuisse (sans mesures de protection du climat), sauf pour fortes précipitations et périodes de végétation (données pour la Suisse). Référence complète en fin de fiche.

Bilan des émissions territoriales



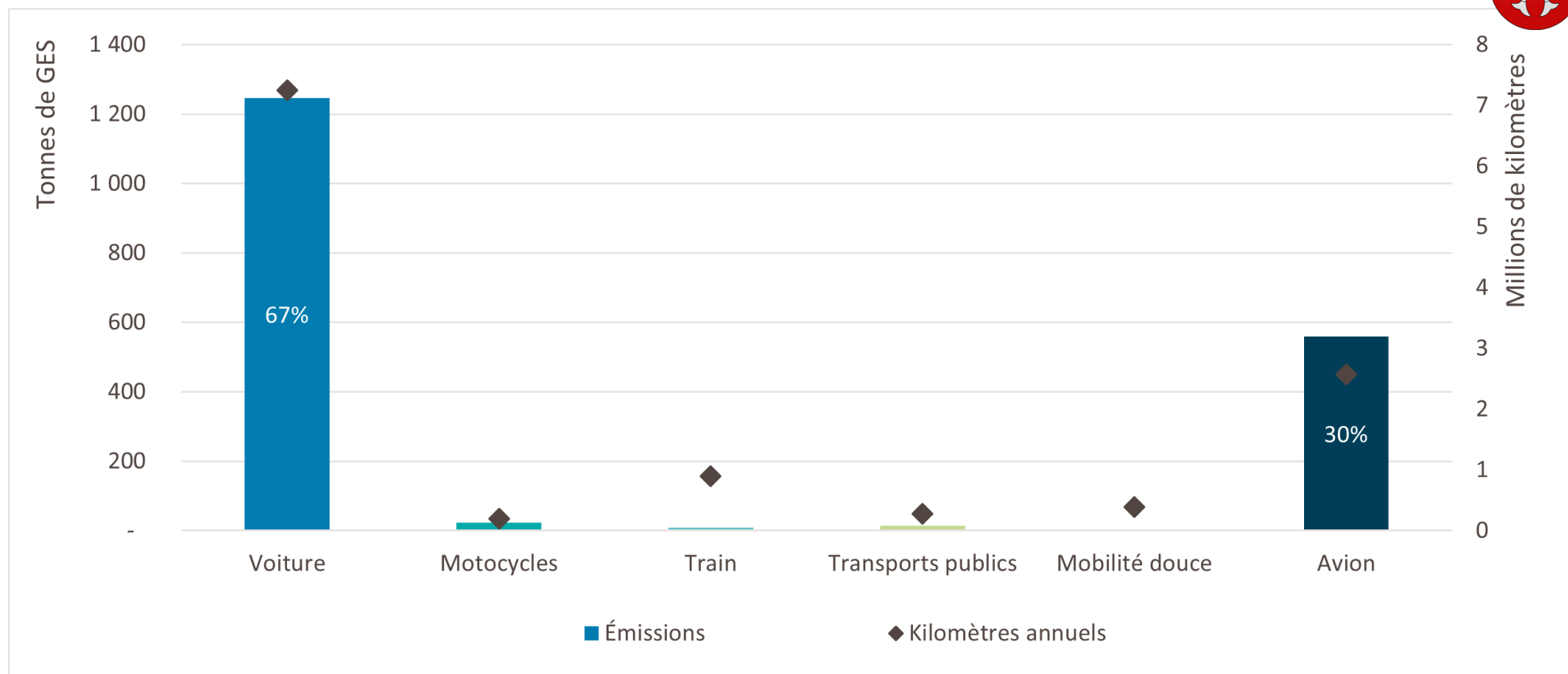
Constats

- 17.6 tonnes GES par habitant et par an (moyenne nationale: 15 tonnes par habitant et par an)
- énergie, mobilité et consommation sont les plus gros consommateurs
- résultat minime pour les déchets et eaux usées



Constats

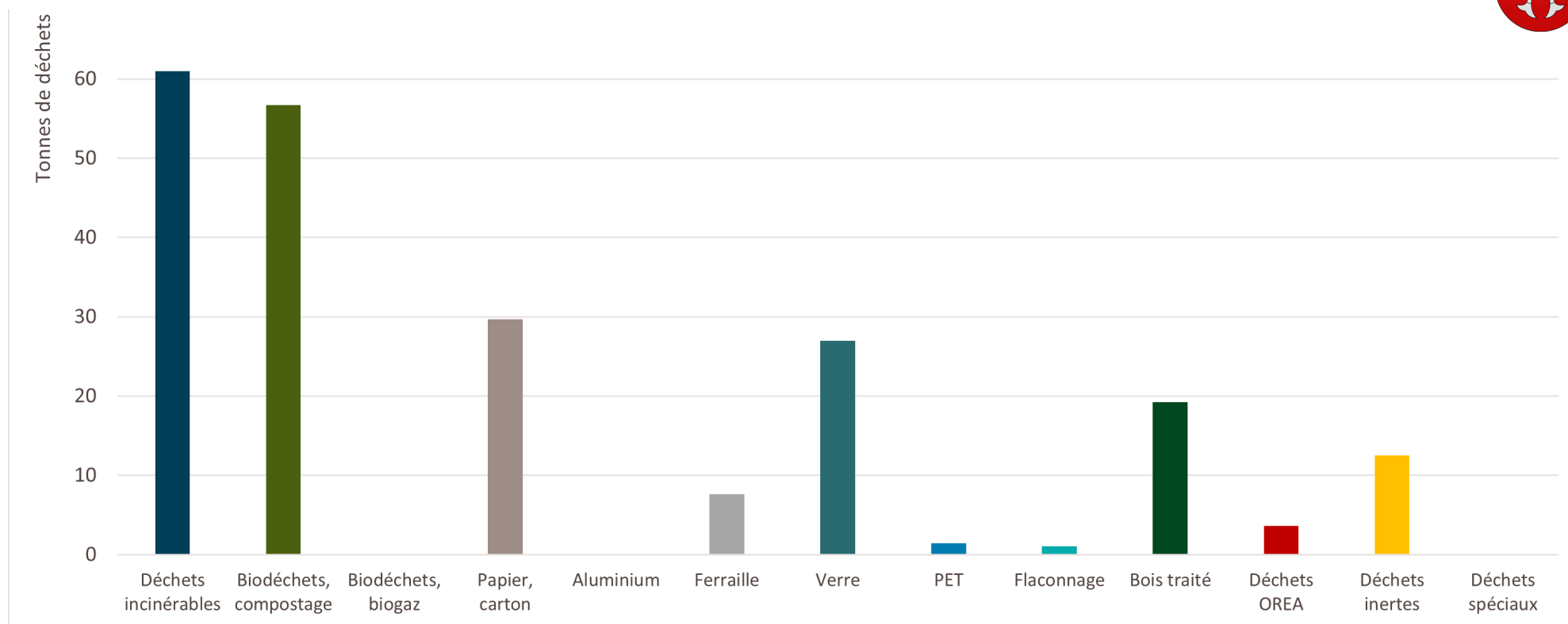
- 22% des émissions totales: 20% chauffage et eau chaude sanitaire et 2% électricité
- la consommation de combustibles fossiles (mazout et gaz naturel) représente 83% des émissions de GES avec 66% de la consommation
- l'électricité hors chaleur représente 12% des besoins énergétiques et 9% des émissions
- le chauffage électrique direct représente 4% des émissions, les agents énergétiques tels que le bois, les PAC, le CAD comptent respectivement pour 1%. La consommation de ces différents agents s'approche des 20%.



Constats

- plus de 11.5 millions de kilomètres parcourus annuellement
- la voiture domine largement avec 67% des émissions et plus de 7 millions de km parcourus annuellement
- le transport aérien représente 30% des émissions avec 2.5 millions de km parcourus annuellement
- près de 900'000 km parcourus en train par an (env. 8% des déplacements), contribution aux émissions de GES très faible (< 1%)

Gestion et traitement des déchets



Constats

- près de 220 tonnes de déchets produites annuellement doivent être collectées, soit plus de 400 kg par personne
- les déchets incinérables comptent pour l'essentiel des déchets avec 61 tonnes, soit une émission de 32 tCO₂eq
- les biodéchets et le compostage suivent en termes de volume (57 tonnes), avec cependant une émission bien inférieure (3 tCO₂eq)
- le papier-carton (30 t) et le verre (27 t) sont recyclés, permettant d'obtenir des valeurs d'émissions de CO₂ négatives
- le PET et les flaconnages comptent pour 2.5 tonnes sont également recyclés



04 | Déroulement de l'atelier

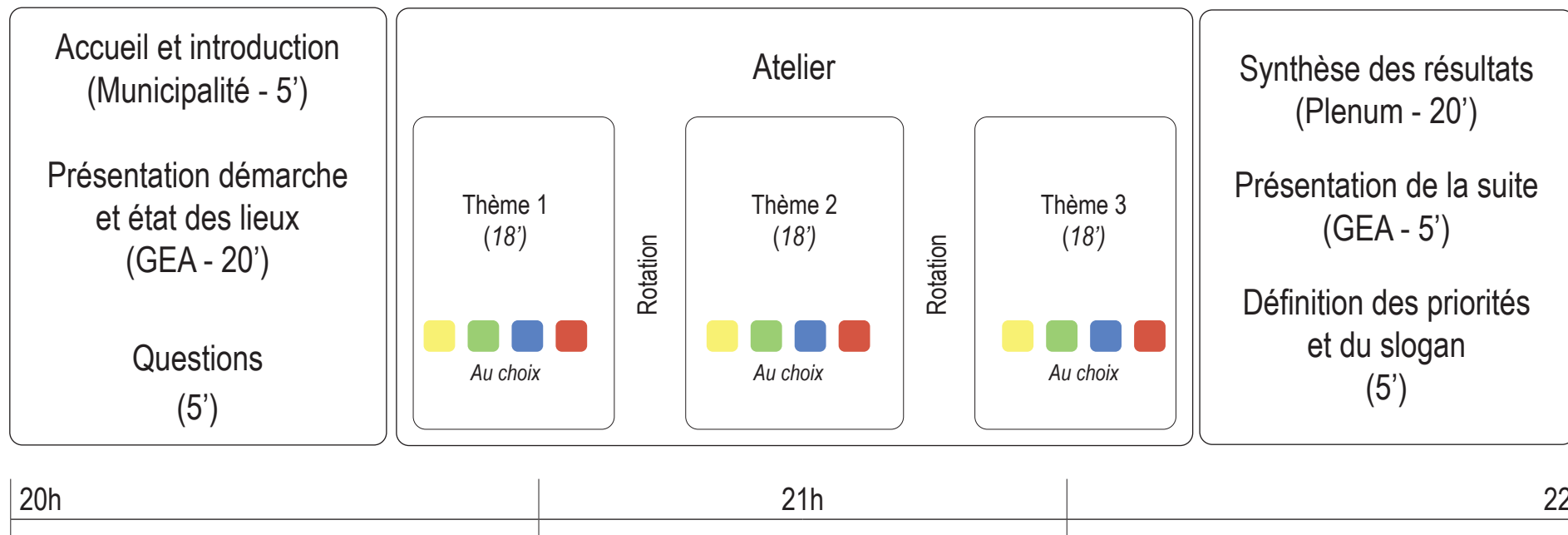
Déroulement de l'atelier

Objectifs

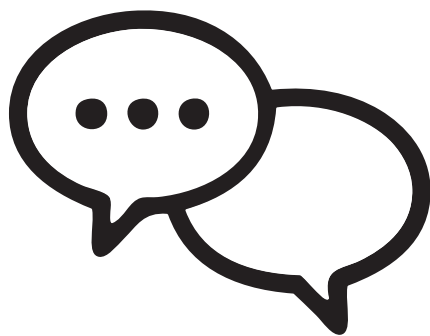
- Définir l'ambition du PECC
- Proposer des actions à mettre en oeuvre dans les différentes thématiques



Déroulement



Règles du jeu



Chacun a le droit
à la parole



Toutes les idées
sont intéressantes



Chacun respecte
les idées des autres

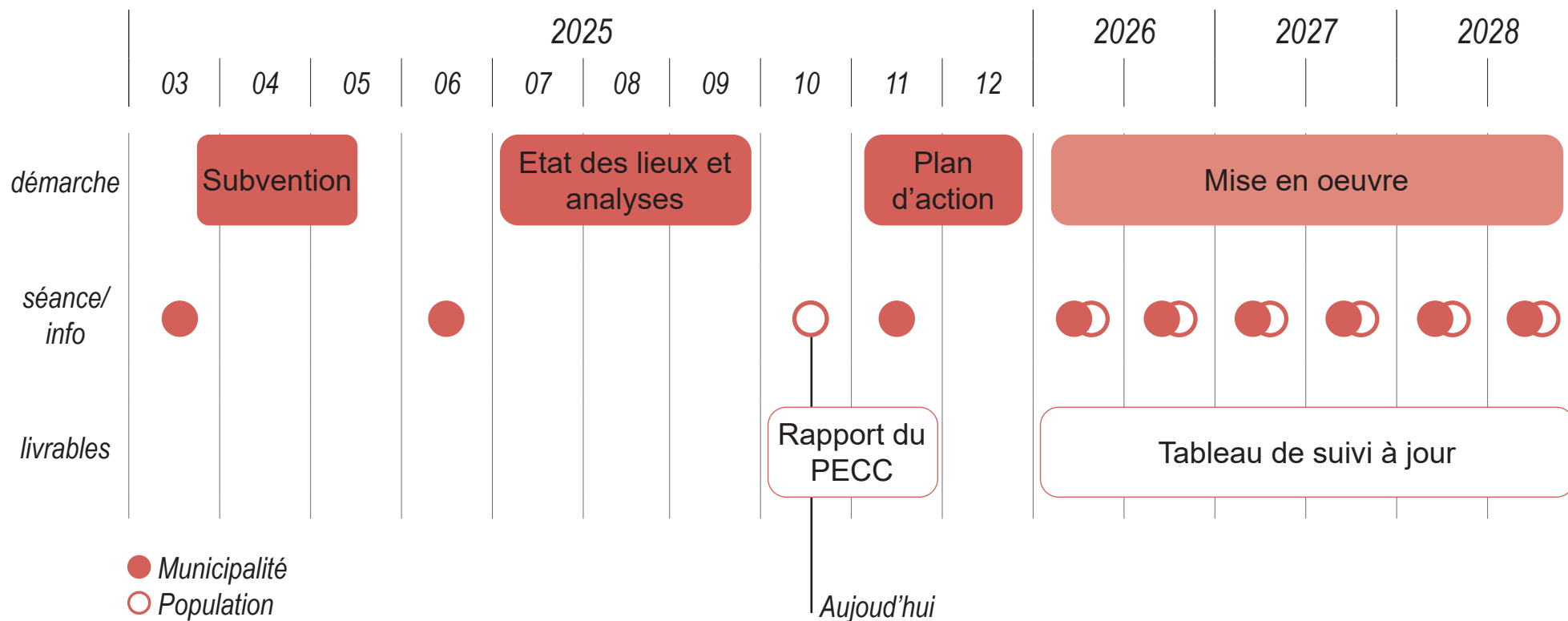


05 | Synthèse des résultats



06 | Suite du PECC

Calendrier et démarche



A vos gommettes, prêts, votez !



Munissez-vous de 9 gommettes grises

Attribuez les aux actions qui vous semblent les plus importantes (max. 3 par action)

Proposez également un slogan pour le futur PECC !